

# FONGICIDE ELEVATE® 50 WDG

**Groupe 17 Fongicide**

**Granulé dispersable dans l'eau pour utilisation comme fongicide dans diverses cultures vivrières.**

**NE PAS appliquer ce produit en milieu résidentiel. On entend par « milieu résidentiel » tout espace où des personnes, y compris des enfants, peuvent être exposées pendant ou après la pulvérisation. Ces espaces sont les zones situées à proximité des habitations, des écoles, des parcs, des terrains de jeu, des édifices publics et tout autre endroit où le public en général, y compris les enfants, pourrait être exposé**

**COMMERICALE-AGRICOLE**

**ATTENTION**



**POISON**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**PRINCIPE ACTIF :**

Fenhexamide\* .....50 %

\*Avertissement : contient l'allergène sulfites

**CONTENU NET : 1 KG**

**N° D'ENREGISTREMENT 25900 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE : déversement, fuite, incendie, exposition ou accident composer le CHEMTREC 1-800-424-9300**

**Renseignements sur le produit : 1-800-438-6071**

**UPL AgroSolutions Canada Inc.**

**PO Box 12219**

**Research Triangle Park, NC 27709**

**AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

**PREMIERS SOINS**

<b>En cas de contact avec les yeux</b>	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>En cas de contact avec la peau ou les vêtements</b>	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>En cas d'ingestion</b>	Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
<b>En cas d'inhalation</b>	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.	

## **AIDE MÉDICALE D'URGENCE 24 HEURES: 1-866-303-6952**

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes.

### **MISES EN GARDE**

#### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Rincer immédiatement la peau et les yeux atteints par le concentré. Ne pas inhaler les émanations. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Après l'emploi, se laver les mains et la peau exposée. Pendant l'emploi, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements avant de les remettre. Éviter que la pulvérisation ne dérive. Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application et des réglages du pulvérisateur.

Pour l'application à l'aide d'un pulvérisateur manuel à jet porté ou d'un nébulisateur, porter une combinaison résistant aux produits chimiques équipée d'un capuchon résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur muni d'une cartouche

anti-vapeurs organiques approuvée par le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.

Pour tous les autres équipements d'application ainsi que durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations, porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Le port des gants n'est pas requis pendant l'application à partir d'une cabine fermée.

**NE PAS** entrer ni autoriser les travailleurs à se rendre dans les zones traitées avant la fin du délai de sécurité (DS) indiqué dans le tableau suivant.

Culture	Activité	DS et/ou DAAR
Petits fruits des genres Ribes, Sambucus et Vaccinium (bleuets, cassis et gadelles, baies de sureau, groseilles à maquereau, baies de gaylussaquier), framboises (rouges et noires), mûres de Logan, mûres, fraises	Récolte (manuelle et mécanique)	1 jour
	Toutes les autres activités	12 heures
Oignons	Désherbage manuel	10 jours
	Toutes les autres activités	12 heures
Ginseng	Toutes les activités	12 heures
Cerises, pêches, nectarines	Éclaircissage manuel des fruits	3 jours
	Récolte (manuelle et mécanique)	1 jour
	Toutes les autres activités	12 heures
Raisins	Incision annulaire, écimage-rognage	40 jours
	Récolte (manuelle et mécanique)	7 jours
	Effeuilage manuel, liage/palissage (plein feuillage)	5 jours
	Toutes les autres activités	12 heures

DS = délai de sécurité; DAAR = délai d'attente avant la récolte

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, veuillez communiquer avec UPL AgroSolutions Canada Inc..

### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons précisées dans le MODE D'EMPLOI.

Toxique pour les petits mammifères sauvages.

### **ENTREPOSAGE**

Peut être entreposé à la température ambiante. Conserver dans le contenant d'origine. Ce produit ne doit pas être entreposé à des températures extrêmes. Pour fermer

l'emballage, s'assurer que celui-ci est plié de façon à former une fermeture étanche et entreposer dans un endroit sec. Les insecticides et fongicides doivent être entreposés à l'écart des herbicides afin de prévenir toute risque de contamination croisée. Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

### **GESTION DES DÉVERSEMENTS**

Nettoyer tout déversement immédiatement. Déposer le produit et les matériaux de nettoyage contaminés dans un contenant à déchets chimiques. Laver la zone contaminée avec de l'eau et du savon. Ramasser le liquide de lavage avec un matériau absorbant et déposer dans un contenant jetable.

**URGENCES CHIMIQUES 24 HEURES (déversements, fuite, incendie, exposition ou accident) : appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300.**

### **ÉLIMINATION**

Respecter toutes les autres exigences provinciales en matière de nettoyage de contenants avant l'élimination. Rendre les contenants vides inutilisables. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour des renseignements sur l'élimination de tout produit non utilisé ou superflu, communiquer avec le fabricant ou l'organisme provincial de réglementation. En cas de déversement ou pour le nettoyage d'un déversement, contacter le fabricant ou l'organisme provincial de réglementation.

### **MODE D'EMPLOI**

#### **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

ELEVATE® 50 WDG est un fongicide à action préventive au cyclohexanecarboxamide utilisé pour éradiquer la moisissure grise (*Botrytis cinerea*) sur les petits fruits (mûres, bleuets, gadelles, baies de sureau, groseilles et airelles myrtilles), le ginseng, les raisins, les mûres de Logan, les framboises (rouges et noires) et les fraises, et pour éradiquer la brûlure des feuilles (*Botrytis squamosa*) sur les oignons verts et ordinaires. Le fongicide ELEVATE 50 WDG éradique également les maladies causées par *Monilinia spp.* sur les cerises, les pêches et les nectarines. Ce produit doit être utilisé en association avec d'autres produits en vue d'une protection pendant toute la saison. Pulvériser avec de l'équipement terrestre dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture intégrale des plantes. Les feuillages denses, le paillis épais ou la croissance excessive empêchent souvent la couverture appropriée du produit; ajuster les volumes de pulvérisation en conséquence. Ne pas planter de cultures vivrières, autres que celles qui sont indiquées sur l'étiquette, dans les 30 jours suivant la dernière application.

#### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que le fongicide ELEVATE 50 WDG contient un fongicide du Groupe 17. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide ELEVATE 50 WDG et à d'autres fongicides du Groupe 17. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque les fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide ELEVATE 50 WDG ou les fongicides du même groupe 17 avec des fongicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes agents pathogènes. Éviter d'effectuer plus de deux pulvérisations consécutives d'ELEVATE 50 WDG ou d'autres fongicides du même groupe 17 pendant une même saison.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer UPL AgroSolutions Canada Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité au Fongicide ELEVATE 50 WDG chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action ciblé différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides en fonction de la directive Dir99-06 ou encore, à la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec UPL AgroSolutions Canada Inc. au 1-800-438-6071.

## **DIRECTIVES DE MÉLANGE**

Utiliser de l'équipement propre. Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire pour traiter la zone déterminée ou la zone pouvant être traitée dans une période de temps raisonnable. Verser suffisamment d'eau propre dans le réservoir du pulvérisateur pour préparer la moitié de la charge. Débuter le système d'agitation du réservoir. Agiter pour bien mélanger tout en ajoutant la quantité appropriée de fongicide ELEVATE 50 WDG et le reste d'eau nécessaire. Ce produit doit être en suspension et dilué de façon appropriée avant l'ajout du produit AGRAL® 90 pour les raisins. Maintenir l'agitation durant le mélange et l'application. NE PAS laisser reposer la bouillie sans agitation. Appliquer avec de l'équipement de pulvérisation bien calibré. Si l'agitation est interrompue pour quelque raison que ce soit, la bouillie doit être bien remélangée avant toute autre utilisation.

## **APPLICATION**

Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire pour traiter la zone déterminée. Maintenir l'agitation durant le mélange et l'application. L'application doit être faite dès que la bouillie est prête. S'il y a un retard avec l'application, continuer l'agitation. Ne pas laisser reposer la bouillie sans agitation. Si l'agitation est interrompue pour quelque raison que ce soit, la bouillie doit être bien remélangée avant **toute** autre utilisation. Ne pas appliquer si des averses sont prévues dans les 6 heures suivant l'application. NE PAS faire d'irrigation sur frondaison dans les 6 heures suivant l'application.

Appliquer avec de l'équipement terrestre seulement (pulvérisateurs à rampe, à jet porté, à lance ou nébulisateurs).

NE PAS appliquer ce produit dans les serres.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide de quelque système d'irrigation que ce soit.

Ne pas planter de cultures vivrières, autres que celles qui sont indiquées sur l'étiquette, dans les 30 jours suivant la dernière application.

Une couverture intégrale des parties aériennes de la plante est essentielle pour traiter les infections sur les fleurs et les fruits causées par les diverses maladies.

L'épandage efficace dépend du calibrage et de l'utilisation appropriés de l'équipement de pulvérisation. Pour plus de renseignements, consulter le manuel d'utilisation du fabricant de l'équipement de pulvérisation, les catalogues de buses de pulvérisation et votre conseiller agricole.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et la rive du plan d'eau.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation et en eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la lutte antiparasitaire en milieu aquatique, NE PAS l'utiliser à cette fin.

**Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole :** NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe d'aspersion doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

**Application à l'aide d'un pulvérisateur à jet porté :** NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent sur le site de traitement est supérieure à 16 km/h, d'après des lectures prises à l'extérieur de cette zone, du côté sous le vent.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

#### **Zones tampons sans pulvérisation:**

Une zone tampon de pulvérisation n'est PAS requise pour les utilisations avec un équipement d'application portatif autorisé sur cette étiquette.

Les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous sont nécessaires entre le point d'application directe et la lisière la plus rapprochée sous le vent des habitats d'eau douce (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les milieux humides) qui sont sensibles.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons sans pulvérisation (en mètres) nécessaires à la protection des habitats d'eau douce d'une profondeur de :		
		moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Bleuets, groseilles, baies de sureau, groseilles à maquereau, baies de gaylussaquier, framboises, mûres de Logan, mûres, fraises, ginseng, oignons	1	1	
	Raisins	1	0	
Pulvérisateur à jet porté	Bleuets, groseilles, baies de sureau, groseilles à maquereau, baies de gaylussaquier, cerises, pêches, nectarines, framboises, mûres de Logan, mûres, fraises, ginseng	Début de croissance	20	1
		Fin de croissance	10	1
	Raisins (pour lutter contre <i>Botrytis cinerea</i> )	Début de croissance	10	0
		Fin de croissance	5	0
	Raisins (pour lutter contre l'oïdium de la vigne)	Début de croissance	3	0
		Fin de croissance	2	0

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Les zones tampons sans pulvérisation pour ce produit peuvent être modifiées en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation à l'aide du calculateur de zones tampons sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

### SUPPLÉMENTS

Ce produit peut être mélangé en réservoir avec l'extrait de plante aquatique Ohm ou l'extrait de plante aquatique Wave sur les enregistrements cultures comme application post-levée aux taux indiqués sur l'étiquette.

Prédéterminez toujours la compatibilité du FONGICIDE ELEVATE 50 WDG ou des mélanges en réservoir indiqués sur l'étiquette du FONGICIDE ELEVATE 50 WDG avec l'eau ou le support d'engrais liquide en mélangeant proportionnellement à l'avance de petites quantités.

Toutes les cultures n'ont pas été testées pour leur phytotoxicité. Les mélanges en réservoir répertoriés sur cette étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans les conditions locales et en utilisant des pratiques standard, avant d'être appliqués sur l'ensemble de la culture.

### DOSES D'APPLICATION

Lire attentivement le texte de l'étiquette qui suit pour bien comprendre les données et restrictions d'utilisation.

## **PETITS FRUITS (bleuets, gadelles, baies de sureau, groseilles et airelles myrtilles)**

Pour éradiquer *Botrytis cinerea*, appliquer le fongicide ELEVATE 50 WDG comme traitement foliaire à raison de 1,7 kg de produit/ha (0,85 kg ia/ha) et faire un maximum de quatre applications par année avec un intervalle minimal entre les applications de sept jours. Applications au sol seulement. Un volume de pulvérisation de 500 à 1 500 L/ha est recommandé. Débuter l'application à 10 % de la floraison. Le produit peut être appliqué jusqu'à 1 jour avant la récolte.

La dose d'application tient compte d'une quantité de 1,7 kg de produit par hectare appliquée dans un volume de support approprié, de façon à couvrir intégralement toutes les surfaces de la plante. Par exemple, pour appliquer 1 000 litres d'eau par hectare, bien mélanger 1,7 kg de produit dans 1 000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir intégralement toutes les parties aériennes de la plante. Lors du mélange et de l'application, éviter de dépasser la dose de 1,7 kg de produit par hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

Éviter de faire plus de deux applications consécutives de l'ingrédient actif contenu dans le fongicide ELEVATE 50 WDG. Après la deuxième application, utiliser un autre fongicide pour deux autres applications consécutives avant d'utiliser à nouveau l'ingrédient actif de ce produit. Communiquer avec votre conseiller agricole pour qu'il recommande d'autres produits appropriés.

## **CERISES ET PÊCHES/NECTARINES**

Pour éradiquer les maladies causées par *Monilinia spp.* (y compris la brûlure des fleurs, la brûlure des rameaux et des pousses et la pourriture brune), appliquer ELEVATE 50 WDG comme traitement foliaire à raison de 1,7 kg de produit/ha (0,85 kg ia/ha) et faire un maximum de quatre applications par année pour éradiquer toutes les maladies. Un volume de pulvérisation de 500 à 1 500 L/ha est recommandé. Respecter un intervalle minimal de sept jours entre les applications. Applications au sol avec un pulvérisateur à jet porté ou un nébulisateur seulement (pas d'application aérienne). Le produit peut être appliqué jusqu'à 1 jour avant la récolte.

## **PÉRIODES D'APPLICATION**

- Brûlure des fleurs : débuter les applications du stade préfloral au début de la floraison.
- Brûlure des rameaux et des pousses : appliquer de la fin de la floraison à la post-floraison.
- Pourriture brune : appliquer aux 14 jours et jusqu'à 1 jour avant la récolte (délai d'attente de 1 jour)

La dose d'application tient compte d'une quantité de 1,7 kg de produit par hectare appliquée dans un volume de support approprié de façon à couvrir intégralement toutes les surfaces de la plante. Par exemple, pour appliquer 1 500 litres d'eau par hectare, bien mélanger 1,7 kg de produit dans 1 500 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir intégralement toutes les parties aériennes de la plante. Lors du mélange et de l'application, éviter de dépasser la dose de 1,7 kg de produit par hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

Éviter de faire plus de deux applications consécutives de l'ingrédient actif contenu dans

le fongicide ELEVATE 50 WDG. Après la deuxième application, utiliser un autre fongicide pour deux autres applications consécutives avant d'utiliser à nouveau l'ingrédient actif de ce produit. Communiquer avec votre conseiller agricole pour qu'il recommande d'autres produits appropriés.

## **RAISINS**

Il est interdit de faire plus de trois applications par année sur les raisins.

Pour lutter contre la moisissure grise des grappes de la vigne causée par *Botrytis cinerea*, appliquer 1,12 kilogramme de produit par hectare (0,56 kg p.a./ha) mélangé en cuve avec Agral 90 à raison de 0,02 % v/v. Un volume de pulvérisation de 500 à 1 500 L/ha est recommandé. Appliquer à titre préventif avant l'apparition de la maladie, lorsque les conditions sont propices à son développement. Appliquer au début de la floraison, avant que les raisins des grappes se touchent, de la véraison (début du mûrissement des fruits) jusqu'à deux semaines après celle-ci ou jusqu'à sept jours avant la récolte (délai d'attente avant la récolte = 7 jours). Pour lutter contre *Botrytis*, ne faire qu'une seule application par année.

Pour lutter contre l'oïdium de la vigne (*Erysiphe necator*) et la pourriture brune (*Guignardia bidwellii*), le fongicide ELEVATE 50 WDG et le fongicide NOVA® peuvent être mélangés en cuve lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Consulter l'étiquette du fongicide NOVA® pour connaître les doses d'application appropriées. Pour lutter contre l'oïdium de la vigne et la pourriture noire, NE PAS faire plus de trois applications par année. NE PAS appliquer plus de 3,4 kilogrammes de produit par hectare et par année (1,7 kg p.a./ha/année).

## **FRAISES**

Pour éradiquer la moisissure grise (*Botrytis cinerea*) sur les fraises, appliquer 1,7 kg de produit par hectare (0,85 kg ia/ha) en débutant avant l'établissement de la maladie et pas plus tard qu'à 10 % de la floraison, puis continuer les applications aux 7 à 14 jours ou lorsque les conditions favorisent l'émergence de la maladie. Pour éradiquer la moisissure grise et la tache des feuilles (*Mycosphaerella fragariae*), le fongicide ELEVATE 50 WDG peut être appliqué dans un mélange en cuve à raison de 1,20 à 1,7 kg de produit par hectare (0,56 à 0,85 kg ia/ha) avec la dose recommandée de MAESTRO® 80 DF. NE PAS appliquer le fongicide ELEVATE 50 WDG plus de quatre fois par année. La dernière application peut être faite jusqu'à 1 jour avant la récolte (délai d'attente de 1 jour). NE PAS appliquer plus de 6,8 kg de produit par hectare par année (3,4 kg ia/ha/année).

### **NOTE À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR LES APPLICATIONS À USAGE SPÉCIAL INDIQUÉES :**

**Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que UPL AgroSolutions Canada Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, UPL AgroSolutions Canada Inc. n'a pas complètement évalué le**

**rendement (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) pour le produit lorsqu'il est utilisé conformément aux informations sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés de cultures. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une petite parcelle, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes, pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.**

### **GINSENG**

Pour éradiquer *Botrytis cinerea*, appliquer le fongicide ELEVATE 50 WDG comme traitement foliaire à raison de 1,7 kg de produit/ha (0,85 kg ia/ha) et faire un maximum de quatre applications par année à intervalles de 10 à 14 jours. Un volume de pulvérisation de 500 à 1 500 L/ha est recommandé. Appliquer avant l'établissement de la maladie, lorsque les conditions en favorisent l'émergence. Applications au sol seulement. Les applications peuvent être faites jusqu'au jour de la récolte (délai d'attente de 0 jour). NE PAS appliquer plus de 6,8 kg (3,4 kg ia) de fongicide ELEVATE 50 WDG par hectare par année.

La dose d'application tient compte d'une quantité de 1,7 kg de produit par hectare appliquée dans un volume de support approprié, de façon à couvrir intégralement toutes les surfaces de la plante. Par exemple, pour appliquer 1 000 litres d'eau par hectare, bien mélanger 1,7 kg de produit dans 1 000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir intégralement toutes les parties aériennes de la plante. Lors du mélange et de l'application, éviter de dépasser la dose de 1,7 kg de produit par hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

Éviter de faire plus de deux applications consécutives de l'ingrédient actif contenu dans le fongicide ELEVATE 50 WDG. Après la deuxième application, utiliser un autre fongicide pour deux autres applications consécutives avant d'utiliser à nouveau l'ingrédient actif de ce produit. Communiquer avec votre conseiller agricole pour qu'il recommande d'autres produits appropriés.

### **FRAMBOISES (rouges et noires), MÛRES DE LOGAN ET MÛRES**

Pour lutter contre la moisissure grise (*Botrytis cinerea*) sur les framboises rouges et noires, les mûres de Logan et les mûres, appliquer 1,7 kg de produit par hectare (0,85 kg p.a./ha) par pulvérisation foliaire. Un volume de pulvérisation de 500 à 1 500 L/ha est recommandé. Débuter l'application à 10 % de la floraison et continuer jusqu'à un jour avant la récolte (délai d'attente avant la récolte = 1 jour). Respecter un intervalle minimal de sept jours entre les applications. Ne pas appliquer plus de quatre fois par année. Application au sol seulement. NE PAS appliquer plus de 6,8 kilogrammes de produit par hectare et par année (3,4 kg p.a./ha/année).

### **OIGNONS**

Pour éradiquer la brûlure des feuilles (*Botrytis squamosa*) sur les oignons (verts et ordinaires), appliquer de 1,12 à 1,7 kg de produit par hectare (0,56 à 0,85 kg ia/ha) comme traitement foliaire. Utiliser la dose plus élevée lorsque les conditions favorisent l'émergence de la maladie. Répéter les applications à intervalles de 7 à 14 jours si les conditions continuent de favoriser la maladie. Ne pas faire plus de 3 applications par année. Les applications peuvent être faites lorsque les conditions favorisent l'émergence de la maladie et jusqu'à 1 jour avant la récolte (délai d'attente de 1 jour). Utiliser un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète.

UPL, le logo d'UPL, ELEVATE et MAESTRO sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

© 2023 Société du groupe UPL Corporation Limited.

Le fenhexamide a été inventé et est produit par Bayer AG, Allemagne.

AGRAL® est une marque déposée de Syngenta.

NOVA® est une marque déposée de Dow AgroSciences Canada Inc.